

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 33

N°246

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DÉCEMBRE 2017

**L'AN deux mille dix sept, le 13 décembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 décembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, LENZI Ling, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, BIDAL Damien, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Akoua Marie KOUAME  
Monsieur Fethi CHOUDER  
Madame Soizig NEDELEC  
Monsieur Pascal BEAUDET  
Madame Alice FAGARD  
Monsieur Guillaume SANON  
Madame Hana RABAH  
Monsieur Rachid ZAÏRI  
Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Nourredine KADDOURI  
Monsieur Kilani KAMALA  
Madame Maria MERCADER Y PUIG  
Monsieur Anthony DAGUET  
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI  
Monsieur Sofienne KARROUMI  
Madame Mériem DERKAOUI  
Monsieur Daniel GARNIER  
Monsieur Abderrahim HAFIDI

---

Secrétaire de séance : Kilani KAMALA

---

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des  
Finances/Contrôleur de gestion

**OBJET : Accord pour le réaménagement des emprunts garantis accordés à la société d'économie mixte Plaine Commune Développement dans le cadre de l'opération de ZAC Cristino Garcia-Landry**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article 2298 du Code civil portant sur les obligations de la caution envers le créancier ;

Vu l'article L2252-1 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les conditions générales d'octroi de garantie d'emprunt par les collectivités ;

Vu l'article L2252-2 du Codes Général des Collectivités exemptant les opérations de construction, d'acquisition ou d'amélioration de logements réalisées par les organismes d'habitations à loyer du respect des ratios prudentiels précisés à l'article L2252-21 du CGCT ;

Vu le projet d'avenant n°1 au contrat de prêt n° 04163985995202 proposé par la Banque Arkéa ;

Vu le projet d'avenant n°1 au contrat de prêt n° 04163985995203 proposé par la Banque Arkéa ;

Considérant que le projet de ZAC « Cristino Garcia-Landy » participe à l'intérêt local d'amélioration du cadre de vie des habitants d'Aubervilliers ;

Considérant que le différé de remboursement des deux emprunts conclus entre la SEM Plaine Commune Développement et la Banque Arkéa et garantis par la Ville au titre de l'opération de ZAC « Cristino Garcia-Landy » est rendu nécessaire par le décalage de livraison des logements sur la ZAC ;

Considérant qu'après avenant les caractéristiques des deux emprunts sont les suivantes :

Prêteur	Durée résiduelle	Echéances d'intérêt	Amortissement du capital	Taux	Montant du capital restant dû	Quotité garantie par Aubervilliers
Arkéa	5 ans et 6 mois	Trimestrielle	Constant du 30/09/2019 au 30/06/2020	Livret A + marge 1,40%	3 000 000€	20%
Arkéa	3 ans	Trimestrielle	Progressif du 30/10/2019 au 30/10/2020	Livret A + marge de 1,20%	1 606 096,97€	40%

Considérant que les ratios de division et de plafonnement du risque dits « ratios Gal-land » sont respectés.

Adoption à l'unanimité par 41 pour , 1 ne prend pas part au vote ( Jean-François MONINO)

**DELIBERE :**

**AUTORISE** la Maire à signer le projet d'avenant n°1 au contrat de prêt n° 0416 39859952 02 proposé par la Banque Arkéa et approuvé par la SEM Plaine Commune Développement.

**AUTORISE** la Maire à signer le projet d'avenant n°1 au contrat de prêt n° 0416 39859952 03 proposé par la Banque Arkéa et approuvé par la SEM Plaine Commune Développement.

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

